

SUBSTANCES DANGEREUSES, CMR : CONTRÔLEZ VOS PRODUITS

De récentes études ont montré la susceptibilité accrue du consommateur à la traçabilité de ses expositions à des substances préoccupantes. Tout produit peut être concerné. Comment apporter la réponse la plus appropriée et optimiser vos plans de contrôle pour garantir votre maîtrise des risques et la conformité de vos produits de la conception à l'utilisation en passant par la production et la distribution?

QUID DES SUBSTANCES PRÉOCCUPANTES ?



Les substances préoccupantes sont les substances classées CMR, cancérogènes comme le benzène ou formaldéhyde, mutagènes (acrylamide, oxyde d'éthylène) ou toxiques pour la reproduction ou perturbateurs endocriniens comme les phtalates, bisphénol A, alkylphénols...

Ces substances se retrouvent majoritairement dans :

- > les phtalates sont utilisés comme plastifiant pour PVC (interdit dans les jouets et en puériculture)
- > le formaldéhyde est utilisé comme insecticide ou dans les plastiques, cosmétiques ou textiles comme agent liant ou conservateur
- > le styrène utilisé dans les plastiques, caoutchouc ou résines
- > le naphthalène dans les insecticides, plastiques, résines
- > les organo-étains utilisés comme conservateur dans les matières plastique, verre, peinture
- > les métaux lourds utilisés dans les pigments, peinture, plastique, fibres synthétiques
- > les éthers de glycol présents dans les peintures
- > les retardateurs de flamme (PBB, PBDE) dans les plastiques
- > le musc artificiel dans les parfums, produits de soin
- > les substances allergènes (limonène présent à l'état naturel, les 26 substances allergènes de la Directive Cosmétique...)

QUID DE VOS PRODUITS ?

Les produits de grande consommation tels que les détergents, parfums d'intérieur, désodorisants, bougies, bâtonnets d'encens, aérosols, huiles essentielles, vaporisateur,... peuvent contenir ces substances. En effet, ces substances sont constitutives des formulations chimiques en tant que matière active ou sont utilisés comme additif, conservateur, antioxydant, plastifiant ou sont introduits lors d'une étape du processus de fabrication (solvant).

QUID DES CONTRÔLES ?

> Contrôlez les émissions de vos produits :

SGS Multilab a développé un protocole d'analyse permettant de mesurer les teneurs en substances chimiques présentes dans l'air ambiant d'une pièce suite à l'exposition ou à l'utilisation de ces produits.

Ces substances sont réglementées dans le cadre du travail et les teneurs dans l'air ambiant ne doivent pas dépasser les valeurs moyennes d'exposition (VME calculée sur 8 heures) ou valeurs limites d'ex-

position (VLE sur 15 min). Par exemple, la VME du benzène est de 16 mg/m³ ou 5 ppm et celle du formaldéhyde de 625 µg/m³ ou 0.5 ppm.

Cependant, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande de ne pas dépasser les 100 µg/m³ de formaldéhyde dans les maisons. Et l'ATSDR (Agency for Toxic Substance and Disease Registry) propose une valeur toxicologique de référence (VTR) pour le formaldéhyde de 10 µg/m³.

Les valeurs obtenues par nos contrôles seront donc comparées à ces différentes valeurs réglementaires.

> Contrôlez la qualité de vos produits finis ou matières premières :

- contrôlez la qualité de vos produits ou matières premières en recherchant et dosant les substances dangereuses
- vérifiez les valeurs maximales autorisées,
- vérifiez le respect de la réglementation : interdiction de substances (phtalates, retardateurs de flamme bromés...)

> Pour réaliser ces contrôles, notre laboratoire est équipé de techniques analytiques de pointe comme la LC/MS/MS et GC/MS/MS afin de doser ces substances à l'état trace (µg).

QUID DU LABORATOIRE ?

SGS Multilab, laboratoire leader d'analyses physico-chimiques, de 250 personnes dispose d'une large palette de reconnaissance, c'est pour vous la garantie de résultats incontestables :

- > Accréditations Cofrac : **programme 95** « analyses des produits chimiques, cas des phytopharmaceutiques », **programme 94** « Essais d'évaluation de la qualité de l'air des lieux de travail », **programme 97** « Essais et analyses des polluants atmosphériques à l'émission et dans l'air ambiant »...
- > Reconnaissance BPL « Bonnes Pratiques de Laboratoire »,
- > Agréments Ministériels : Ministère de l'Environnement et de la Santé...

CONTACT

> **Annie Majesté** - Service clients Rouen :

t. 06.89.99.62.02

f. 02.35.07.91.92

annie.majeste@sgs.com

> **François David** - Responsable Technique Rouen :

t. 02.35.07.91.75

f. 02.35.07.91.63

francois.david@sgs.com

Pour plus d'informations,

Numéro vert: 0 800 632 227 / Fax: 0 800 897 335

multilab@sgsgroupe.fr

www.sgs-multilab.com

LA CONFIANCE, C'EST ESSENTIEL

WHEN YOU NEED TO BE SURE

SGS